

**TERMES DE REFERENCE  
RECRUTEMENT D'UN CABINET LOCAL  
POUR L'ETUDE DE FAISABILITE TECHNIQUE ET FINANCIERE  
D'UN PROJET INTEGRE DE CONSERVATION ET DE DEVELOPPEMENT  
DISTRICT D'AMBOVOMBE, REGION ANDROY (LOT 2)**

AO-TM/2022/009

---

## **1. CONTEXTE**

Tany Meva, une fondation environnementale à vocation communautaire, reconnue d'utilité publique, a pour mission de mobiliser et de gérer les ressources financières, afin de (i) promouvoir la gestion de l'environnement et le développement durable à Madagascar et dans les autres pays de l'Océan Indien et (ii) contribuer aux défis mondiaux en la matière à travers l'engagement actif des communautés locales.

Durant la mise en œuvre de son plan stratégique IV (2017 – 2021) Tany Meva a soutenu des actions, projets, et des programmes cadrant dans quatre (04) thématiques qui s'alignent avec les objectifs du développement durable - ODD à l'horizon 2030. En phase de transition vers le nouveau Plan Stratégique V (2022 – 2027) et pour la campagne de financement 2022, Tany Meva soutiendra les initiatives cadrées dans les (03) thématiques ci-après :

- Le renforcement de la résilience communautaire face aux changements environnementaux ;
- L'amélioration du bien-être et des conditions de vie des communautés ;
- Ainsi que la Conservation et Restauration des écosystèmes naturels.

Dans le but de renforcer les impacts de ses actions, la Fondation Tany Meva lance un appel pour le recrutement d'un cabinet en charge de l'étude de faisabilité technique et financière d'un projet intégré de développement et de conservation dans le district d'Ambovombe, particulièrement l'amélioration des conditions de vie des communautés par la facilitation de l'accès en eau et l'appui de l'agriculture via l'approche agroécologique.

## **2. OBJECTIF DU MANDAT**

L'objectif principal du mandat est de faire une étude de faisabilité technique et financière d'un projet intégré promouvant l'agroécologie pour la conservation durable des écosystèmes et avec la facilitation de l'accès en eau pour un site (communes et fokontany) dans le district d'Ambovombe, Région Androy.

## **3. MISSIONS PRINCIPALES**

Le prestataire a pour principales missions de :

- Analyser et capitaliser les expériences sur les pratiques agroécologiques au niveau local et national ;
- Identifier et prioriser le site potentiel (dans le district d'Ambovombe) pour un projet agroécologique pilote avec une potentialité en eau exploitable (impluvium, forage, puits, pompage solaire, etc.) ;
- Identifier et prioriser les filières potentielles et les organisations locales cibles (bénéficiaires) qui pourraient contribuer par la suite aux activités de conservation durable des écosystèmes ;
- Procéder à l'étude des filières potentielles identifiées considérant l'approche agroécologique ;
- Étudier la faisabilité technique et financière des systèmes d'adduction d'eau au niveau du site priorisé (impluvium, forage, puits, pompage solaire, etc.) ;
- Élaborer le business plan de l'exploitation des filières potentielles identifiées avec le plan de mise en œuvre des mécanismes adaptés pour le financement durable de la conservation ;
- Élaborer des modèles d'accord-cadre entre les acteurs potentiels concernés en vue de la mise en place et l'opérationnalisation d'un mécanisme de financement durable (services écosystémiques, et/ou autres pertinents) ;

## **4. PRINCIPES METHODOLOGIQUES DANS LA REALISATION DU MANDAT**

Le cabinet d'études est invité à soumettre une proposition méthodologique, mais quoi qu'il en soit, il est tenu à collaborer étroitement avec l'équipe exécutive de la Fondation dans la conduite du mandat.

Tany Meva s'engage à fournir tous les documents, informations et éléments nécessaires disponible à son niveau pour le bon déroulement de la mission. Il est recommandé d'adopter l'approche participative durant le mandat (entretiens avec les acteurs-clés, conduite des ateliers de consultation et de restitution des résultats des études et de la planification, etc.).

### Principes d'intervention

- Agir de façon indépendante ;
- Faire preuve d'éthique et d'objectivité dans l'accomplissement du mandat ;
- S'assurer de la confidentialité des informations fournies par Tany Meva.

### 5. RESULTATS ATTENDUS

- Document de capitalisation des expériences sur les pratiques agroécologiques au niveau local et national élaboré ;
- Site potentiel priorisé ;
- Filières potentielles et les organisations locales cibles (bénéficiaires) identifiées ;
- Étude des filières potentielles réalisée ;
- Étude de la faisabilité technique et financière des systèmes d'adduction d'eau réalisée ;
- Business plan des filières potentielles avec le plan de mise en œuvre des mécanismes adaptés pour le financement durable de la conservation élaboré ;
- Modèles d'accord entre les acteurs potentiels concernés pour la mise en œuvre du mécanisme de financement durable de la conservation élaborés ;

### 6. CALENDRIER PREVISIONNEL

Le calendrier prévisionnel est présenté comme suit :

Livrables	Période
<b>Livrable 1 :</b> # Document de capitalisation des expériences sur les pratiques agroécologiques au niveau local et national  # Rapport de priorisation du site, d'identification des filières potentielles/porteuses et des organisations locales cibles	20 jours calendaires après la signature du contrat
<b>Validation du livrable 1 par Tany Meva : 5 jours</b>	
<b>Livrable 2 :</b> # Document d'étude des filières potentielles/porteuses  # Document d'étude la faisabilité technique et financière des systèmes d'adduction d'eau	60 jours calendaires après la signature du contrat
<b>Validation du livrable 2 par Tany Meva : 5 jours</b>	
# Business plan des filières potentielles avec le plan de mise en œuvre des mécanismes adaptés pour le financement durable de la conservation  # Modèles d'accord-cadre entre les acteurs potentiels concernés pour la mise en œuvre du mécanisme de financement durable (services écosystémiques, et/ou autres pertinents)	75 jours calendaires après la signature du contrat
<b>Validation du livrable 3 par Tany Meva : 5 jours</b>	
<b>Rapport final de la prestation considérant toutes les recommandations de la Tany Meva</b>	<b>90 jours calendaires après la signature du contrat</b>

### 7. DUREE DE LA PRESTATION

La durée totale de la prestation est de trois (3) mois, du mois d'avril à juin 2022.

### 8. DROITS, IMPOTS ET TAXES

Il revient au prestataire de s'acquitter de tous les droits, taxes et impôts requis par ce contrat.

## 9. ADMINISTRATION DU MANDAT

La réalisation de cette prestation est sous la supervision du Coordonnateur du fonds Tany Meva appuyé techniquement par le chef de département programmes.

## 10. PROFIL REQUIS

Cabinet d'études basé dans la région Androy ayant une équipe composée d'au moins :

- Un chef de mission ayant au moins 05 ans d'expérience avérée en montage de projet, élaboration de plan d'aménagement ou développement rural ;
- Un spécialiste en adduction d'eau ;
- Un spécialiste en élaboration de business plan ;
- Autres spécialistes ayant des expériences en agroécologie, agroforesterie, conservation des écosystèmes, foresterie, gestion de l'eau, et génie rural ; éducation et mobilisation des communautés locales ;

## 11. PRESENTATION DE L'OFFRE

La proposition du prestataire devra contenir les éléments suivants :

- Une lettre de soumission dûment signée ;
- Une offre technique (version papier et électronique sous format pdf) comprenant :
  - o La méthodologie détaillée ;
  - o Le calendrier détaillé de la prestation ;
  - o Les moyens (matériels et humains) à mettre en œuvre pour réaliser le projet ;
  - o Les curriculums vitae du personnel clé proposé qui devront indiquer clairement les expériences similaires à l'objet de la présente prestation avec mention des références et le domaine de spécialisation ;
  - o Les références du cabinet dans les domaines similaires ;
  - o Autres documents jugés utiles ;
- Une offre financière libellée en Ariary (version papier et électronique sous format Excel) qui inclura les détails des montants hors taxe.

## 12. MODALITES DE PAIEMENT

L'approvisionnement de la subvention se fait en quatre tranches :

- Une première tranche à hauteur maximale de 20% à la signature de la convention, sur présentation du calendrier de mise en œuvre des activités bien défini accompagné du budget y afférent ;
- Une deuxième tranche ne dépassant pas les 30 % après la validation du premier livrable ;
- Une dernière tranche de 50% de la subvention, après validation du rapport final considérant toutes les recommandations de Tany Meva.

## 13. DOSSIER DE SOUMISSION

L'offre technique et l'offre financière doivent être insérées dans deux enveloppes séparées, elles-mêmes contenues dans une enveloppe extérieure, et doivent être adressées à la « **Fondation Tany Meva Ambatobe en face du Lycée Français Lot I A I 1 Bis - Ambatobe 103 Antananarivo** » avec la mention « **AO-TM/2022/009: Recrutement d'un cabinet pour l'étude de faisabilité technique et financière d'un projet intégré de conservation et de développement durable dans district d'Ambovombe – Lot 2** », au plus tard le **15 Avril 2022**.

Les soumissionnaires peuvent également envoyer leur offre à l'adresse email : [appel@tanymeva.org](mailto:appel@tanymeva.org) en deux fichiers (1) offre technique (2) offre financière, et en précisant dans l'objet de l'email la mention « **AO-TM/2022/009: Recrutement d'un cabinet pour l'étude de faisabilité d'un projet dans le district d'Ambovombe - Lot 2** ».

## 14. DEPOUILLEMENT ET EVALUATION

Le dépouillement aura lieu au bureau de la Fondation Tany Meva. Un comité d'évaluation sera chargé d'évaluer les offres recevables. La sélection se fera sur la base de la qualité et un budget plafonné. L'adjudication revient à la meilleure offre technique et financière.

#### 14.1. Proposition technique

La grille d'évaluation technique est la suivante :

	<b>PTS MAXI</b>	<b>OBSERVATIONS</b>
<b>1- METHODOLOGIE</b>	<b>20 pts</b>	
Méthodologie bien structurée	10	
Démarche répondant à l'attente de TM	10	
<b>2- CALENDRIER D'INTERVENTION ET PROGRAMME D'ACTIVITE</b>	<b>10 pts</b>	
Calendrier clair et détaillé	5	
Planification respectant le processus d'intervention	5	
<b>3- EXPERIENCES</b>	<b>50 pts</b>	
<b>3.1- Chef de mission</b>	<b>15 pts</b>	
Au moins (Bacc+4) en foresterie, conservation, sciences de l'environnement, agronomie, géographie, économie, ou autres équivalents	5 pts	
Expériences avérées en montage de projet, élaboration de plan d'aménagement, étude des filières, agriculture et développement rural	10 pts	2 points par prestation similaire, maxi : 10 points
<b>3.2- Spécialiste en adduction d'eau</b>	<b>15 pts</b>	
Ingénieur hydraulicien, hydrogéologue, en génie civil ou autres équivalents	5 pts	
Expériences confirmées dans le domaine de l'adduction d'eau (forage, puits, impluvium, pompage solaire, irrigation etc.)	10 pts	2 points par prestation similaire, maxi : 10 points
<b>3.3- Spécialiste en élaboration de business plan</b>	<b>5 pts</b>	
Au moins (Bacc+4) en gestion, économie, agromanagement ou autres équivalents	2,5 Pts	
Expériences confirmées en élaboration de business plan	2,5 Pts	0,5 point par prestation similaire, maxi : 2,5 points
<b>3.4- Spécialistes en agroécologie, conservation des écosystèmes</b>	<b>5 pts</b>	
Au moins (Bacc+4) en foresterie, conservation, sciences de l'environnement, agronomie, géographie, ou autres équivalents	2,5 Pts	
Expérience réussies en agroécologie, conservation des écosystème, mécanisme de financement durable de la conservation	2,5 Pts	0,5 point par prestation similaire, maxi : 2,5 points
<b>3.4- Expériences du cabinet dans l'étude de faisabilité de projet de développement ou de conservation</b>	<b>10 pts</b>	2 points par prestation similaire, maxi : 10 points
<b>TOTAL</b>	<b>80 pts</b>	

Si l'offre technique reçoit une notation inférieure au score de 50/80, l'offre est immédiatement éliminée sans considération de l'offre financière.

#### 14.2. Proposition financière

Après classement des offres techniques (parmi celles ayant obtenu une note >50/80), le comité d'évaluation procède à l'ouverture du pli contenant l'offre financière correspondante à la meilleure offre technique.

Au regard du contenu de l'offre technique et des éventuelles remarques du comité, des négociations sont entamées avec l'adjudicataire dans la limite du budget disponible. Si les négociations n'aboutissent pas, le comité évaluera l'offre financière du soumissionnaire classée deuxième et ainsi de suite.

#### **15. NOTE DE RESERVE SUR L'ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES**

Le présent appel d'offres peut être annulé au cas où l'une des situations ci-après apparaît :

- La concurrence s'avère insuffisante ;
- Aucune offre conforme au dossier d'appel d'offres n'a été reçue ;
- Les offres admises au dépouillement dépassent largement le budget disponible.